
PROGRAMME DE COURS

2^{EME} SEMESTRE 2023/2024

Licence 3 (3^{ème} année) – Semestre 6

Informations :

Tous les cours sont enseignés en Français.

Des enseignants peuvent communiquer dans d'autres langues pour les cours pratiques : ces langues de communication sont mentionnées dans le catalogue.

Les cours magistraux (CM) sont uniquement en français.

Table des matières

L621 PROJET	4
L621 PA01	4
L621 PA02	6
L621 PA03	9
L621 PA04	12
L621 PA05	15
L621 PA06	17
L621 PA07	21
L621 PA08	24
L621 PA09	26
L621 PA10	29
L621 PA11	32
L621 PA12	36
L621 THEORIE DE L'ARCHITECTURE	39
L621 TH01	39
L621 GEOGRAPHIE	40
L621 VTCM01	40
L621 VTCM02	41
L622 STRUCTURE/CONSTRUCTION	42
L622 SCCM01	42
L622 SCCM02	43
L622 SCTD	44
L622 AMBIANCES ACOUSTIQUES	45
L622 ACCM01	45
L622 TECHNOLOGIE DE L'EDIFICE	46
L622 TCCM01	46
L623 HISTOIRE	47
L623 HA01	47
L623 HA02	48
L623 PHILOSOPHIE	49
L623 PH01	49
L623 PH02	50

L623 SCIENCES HUMAINES	51
L623 SH	51
L624 DEMARCHES PLASTIQUES	52
L624 DP01	52
L624 DP02	54
L624 DP03	56
L624 DP04	58
L624 DP05	60
L624 DP06	61
L624 DP07	63
L624 REPRESENTATION INFORMATIQUE	65
L624 RIP01	65
L624 RIP02	66
L624 RIP03	67
L624 RIP04	69
L624 RIP05	70
L624 RIP06	71

Unité d'enseignement :

L621 PROJET

Enseignants :

NAVINER Brigitte

CHABROL Marie-Léonie



Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 121

PROJET

L621PA01 Projet urbain

Objectifs : Ce groupe de projet se consacre au 'projet urbain' non pas comme nouvelle méthode de planification urbaine mais avant tout comme démarche proposant de s'intéresser à la ville sociale mais aussi la ville physique et d'observer leurs transformations pour être à même de les accompagner et d'en proposer de nouvelles. Les discours et les pratiques du 'projet urbain' sont multiples. On tentera d'en élucider la signification.

L'enjeu de ce semestre sera de travailler sur 'l'étalement urbain, en zone urbanisée' et le territoire retenu pour cela sera celui du secteur des 'Murs à Pêches' à Montreuil en première couronne parisienne.

Contenu : La question des 'Echelles de la Ville' sera le fil conducteur du semestre de travail.

A PROPOS DU 'PROJET URBAIN'

Le 'projet urbain' diffère de la superposition ou de la juxtaposition d'objets architecturaux ou de modèles urbains. Il se définit, par défaut, par rapport au projet architectural, en s'en distinguant à trois niveaux : l'échelle spatiale (entendue comme l'articulation de rapports à des surfaces de territoire) l'échelle temporelle (temps long, temps structurant, temps présent, notion de phasage, temps futur) la logique d'acteurs (leur pluralité et leur nombre important).

LE VISIBLE ET SON ÉCRITURE

Observer, dessiner, se déplacer, observer, dessiner... afin de saisir, par le dessin organisé en séquence, l'espace du lieu dans sa lumière et sa géométrie. Le dessin sera considéré comme moyen de représentation, comme outil de conception mais surtout comme mode d'investigation au service du 'projet urbain'.

DES MOTS POUR LE DIRE

Le travail de réflexion et de production autour du 'projet urbain' sera l'occasion pour les étudiants de clarifier leur propre discours en apprenant à poser une problématique, à structurer un propos et à se familiariser à l'utilisation de concepts.

DES THÈMES POUR INTERPRÉTER PUIS TRANSFORMER

Les étudiants seront invités à construire leur propre démarche autour de thèmes qui, pour certains, seront traités lors de conférences et, pour d'autres, émergeront

de leur interprétation des sites retenus, tels que : limite, échelle, identité, mixité, densité, etc.

ERASMUS

Ce groupe de projet de semestre 6 se donne également comme mission de préparer les étudiants à une éventuelle mobilité (Erasmus ou autre) au semestre 7, par : l'accueil d'étudiants étrangers en mobilité un travail en équipes mixtes un voyage d'études (prévu, si les conditions le permettent, à Londres en juin 2023) un enseignement bilingue (français-anglais), un préparation culturelle pour les candidats à un stage Erasmus ou autre l'accueil de conférenciers enseignants étrangers en mobilité, etc.

DIAPORAMA de présentation synthétique du groupe de projet :

https://parislavillettearchifr-my.sharepoint.com/personal/brigitte_naviner_parislavillette_archi_fr/_layouts/15/guestaccess.aspx?guestaccesstoken=F9o8wRtO%2BNMTrvzKB1fyj55hfilkQHI3SdkaGzyVrok%3D&docid=2_0656d62395d0043a88dd2f774b86c6c83&rev=1&e=VlkWlg

**Travaux
requis :**

La composition de l'équipe enseignante explique les modes pédagogiques à l'œuvre : 1) les exercices de projet 2) la lecture collective de textes de référence et les cours théoriques sur la ville 3) la pratique du dessin comme outil d'investigation, de conception et de figuration 4) la pratique du bilinguisme (anglais/français) dans l'enseignement.

**Supports de
cours :**

Les étudiants peuvent rendre les travaux en français, en anglais, ou en espagnol.

Unité d'enseignement :

L621 PROJET

Enseignants :

MAURIZIO Gian Mauro

BRUTER Jonathan



Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 121

PROJET

L621PA02 Projet urbain

Objectifs : PROJET URBAIN ET PROJET ARCHITECTURAL

Cet atelier de projet entrelace initiation au projet urbain et exploration à l'échelle architecturale d'un fragment du projet global (plan guide/stratégie urbaine) développé par les étudiant-e-s. Le projet urbain aborde la question des extensions urbaines, de la densité et de la transition entre espaces naturels, espaces publics et espaces privés. Il s'intéresse à la relation entre l'édifice, la parcelle et l'espace public. De l'échelle territoriale à l'échelle architecturale, analyse et projet se mèneront de front, l'un et l'autre se nourrissant mutuellement.

Cet atelier s'inscrit dans un partenariat entre la direction départementale des territoires en Mayenne (DDT) et l'ENSA Paris La Villette. Il permet une sensibilisation aux enjeux contemporains des communes du monde rural, ses transformations, son évolution.

Alors que l'artificialisation des terres agricoles et naturelles se poursuit à un rythme soutenu depuis plusieurs décennies, nous assistons dans le même temps à une désertification des centre-bourgs, voire de certains anciens lotissements. Ce double mouvement extensions urbaines/désertification s'accompagne aussi du développement d'infrastructures de contournement et d'implantation de zones d'activités et commerciales en entrée de ville au détriment d'espaces agricoles, qui vident les centres de leurs commerces de proximité. La commune mayennaise pour l'atelier rural 2022 est Montsûrs.

Contenu : ATELIER RURAL EN MAYENNE

Il se déroule en trois phases :

1 - Analyse et développement du plan guide/stratégie urbaine de mars à mai.
Le TD de géographie permettra d'accompagner les phase d'analyse sur les questions de géomorphologie et d'hydromorphologie.

Cette phase débutera par une journée d'arpentage qui permettra au groupe de rencontrer le terrain, les élus, l'architecte et paysagiste conseil de la DDT et les personnes clés du territoire.

Parallèlement à l'analyse du territoire étudié, une analyse de projets exemplaires sera réalisée par binôme d'étudiants.

Projet architectural et urbain seront menés de front à travers :

- Le rapport aux infrastructures et au paysage
- Une réflexion sur l'espace public et son organisation dans une commune rurale
- Le projet spatial à l'échelle architectural : en densification, réhabilitation, reconstruction ou extension ...
- Le projet à l'échelle urbaine de façon critique par rapport à la forme de production générique pavillonnaire.

Nous rechercherons manière de répondre aux enjeux de mise en valeur de l'identité rurale à travers le rapport à l'histoire et au patrimoine, le paysage, les éléments de géographie physique (relief, hydrographie, géologie, pédologie,...) et bien sûr l'économie des ressources (foncières, naturelles, ...) . Le territoire et le paysage seront ici « matière à projet », ils nourriront la réflexion sur le projet.

Cette phase d'analyse et de stratégie se terminera par un atelier hors les murs durant 5 jours. Ce moment charnière sera l'occasion de présenter les plans guides et d'élaborer des intuitions spatialisées et situées sous forme de micro fictions urbaines et/ou architecturales .

Ce voyage sera l'occasion de relever les bâtiments existants , les environs des situations sur lesquelles les étudiants envisagent de travailler jusqu'à la fin du semestre.

2 - Le projet architectural sera développé de mai à juillet, à partir des micro fictions et en relation avec la stratégie urbaine développée en phase 1. Il permettra un aller retour entre les échelles urbaines/ territoriale et architecturale afin de répondre au mieux aux enjeux desselés dans l'analyse de la ville.

Le projet tiendra compte de manière fine des conditions morphologiques (pente, ensoleillement, environnement bâti et/ou naturel,...), sociales (usages, temporalités, évolution socio-démographique et des modalités de travail...), systémiques (relations entre les différents secteurs de la commune,...), dynamique (tendance d'évolution du projet au travers des projets en cours, du PLU, et des transformations liés aux changements climatiques)

3 - Exposition et présentation des travaux par les étudiants aux élus de Montsûrs (exposition itinérante)

Cette phase de présentation du travail effectué à la fin du semestre permettra de débattre avec les acteurs du territoire sur la question de l'aménagement et l'émergence de projets de qualité dans des territoires ruraux en manque d'ingénierie spatiales. Il permettra un enrichissement mutuel entre deux mondes qui se côtoient peu : des architectes en devenir pour lesquels la campagne reste

encore un sujet marginal et des élus et habitants de petits bourgs souvent gagnés par un sentiment d'abandon.

Les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par la DDT. Les frais de transport sont (partiellement ou en totalité) pris en charge par l'école.

**Travaux
requis :**

Travail en atelier : rendus hebdomadaires sous forme de maquettes et présentation de documents graphiques permettant une écoute et un partage par tous. C'est un moment où le dialogue sera encouragé avec les enseignants, mais aussi entre étudiants. Il est indispensable de s'engager et s'impliquer à travers cet échange.

Séquences de travail:

- Analyse d'un projet urbain exemplaire : rendu cahier A3
- Observation, analyse, diagnostic « dynamique » et représentation du site
- Développement stratégie urbaine globale sur la commune et développement d'une pièce de ville sur un site à choisir : choix du site et détermination programme seront effectués en fonction du travail d'analyse globale et des premières problématiques soulevées.
- Projet spatial à l'échelle architecturale sur un fragment du projet urbain. Decontextualisé dans un premier temps, il abordera des questions typologiques et d'articulation entre espace privé et espace public puis « recontextualisé » ensuite dans le tissu urbain du projet en développement : l'expérimentation de formes urbaines permettra de repenser les questions architecturales soulevées au démarrage du projet.

La dimension réduite des villes choisies permet d'embrasser une commune dans sa totalité et d'envisager son aménagement de façon globale tout en intégrant son rapport au territoire. Des groupes d'étudiants pourront ainsi se réunir et penser leurs projets collectivement pour proposer une stratégie urbaine globale cohérente sur l'ensemble de la commune.

**Supports de
cours :**

Unité d'enseignement :

L621 PROJET

Enseignants :
NORDSTROM Minna
MARTIN Patrice

Crédits Ects : 11
Nbr de semaines : 16
Nbr d'heures / semestre : 112
Travail personnel : 121

PROJET

L621PA03 Projet urbain

Objectifs : A partir d'une approche spatiale du projet urbain, le studio d'architecture ambitionne une articulation fine entre Théorie et Pratique qui procède par le projet comme instance de vérification et de questionnements renvoyant en permanence à un savoir théorique. C'est le moment pour l'étudiant d'explorer l'analyse urbaine et les processus de fabrication de la ville au travers du thème du logement collectif en tant qu'élément de construction de la ville et de son tissu. Il s'agit également d'acquérir une culture architecturale et urbaine en mettant l'étudiant en situation de projeter pour comprendre et de comprendre pour agir alternativement à partir des sols entendus comme biens communs qui est un des enjeux majeurs actuels pour la fabrication des villes et qui permettent d'articuler toutes ses échelles du territoire au construit. Ainsi nous considérons que la spécificité de ce semestre (S6) est ce travail sur l'espace public, ou plus largement sur les espaces urbains extérieurs publics et privés. La réflexion sur leurs limites, leur dimensionnement, leur matérialisation, et leurs relations avec les équipements publics et les logements doit être menée en parallèle - et en étroite relation - avec le dessin des bâtiments.

Contenu : Dans un cadre urbain précis du Grand Paris (PLAINE DE L'OURCQ, IVRY), un groupe d'étudiants projette, à partir d'une logique qui structure un plan d'ensemble par les espaces publics (organisant le rapport à la géographie et au paysage urbain), un tissu urbain (médiations parcellaires, typologies bâties...) en l'inscrivant de manière critique par rapport aux données règlementaires abstraites qui régissent, les densités, les gabarits les mixités... issues parfois de logiques d'acteurs divergentes.

Le studio propose d'élaborer le projet à partir de quatre sujets de réflexion :

- Confrontation à l'architecture de la ville
- Rapport aux sols publics et privés : continuité, matérialité, épaisseur...
- Typologie des logements et usages
- Caractère collectif du projet de logements et du projet d'équipement public (niveau faisabilité)

En préambule, l'élaboration du projet s'appuiera sur l'étude comparative de projets urbains et de logements significatifs à partir de thématiques données (structure urbaine, tracés, découpage, allotissements, organisations distributives et typologiques, nature des sols...). A partir de ces études de cas, il s'agira de prendre conscience de l'influence d'une typologie sur la forme urbaine et réciproquement. Un regard attentif sera porté sur les immeubles d'habitation de « l'autre modernité » particulièrement présent à Copenhague, Stockholm ou Amsterdam.

Dans un premier temps, un travail en équipe (4 à 5 étudiants) permettra d'établir une analyse des structures urbaines et géographiques et du système urbain considéré. Cette analyse orientée permettra d'établir un diagnostic esquissant les perspectives de transformations par un projet d'ensemble permettant la définition des tracés, des découpages, des espaces libres et des mixités d'usages envisagées. Une série de règles ou d'orientations seront établis globalement et collectivement.

Ensuite, individuellement ou en groupe réduit, il s'agira de prendre en charge un morceau de tissu urbain et de développer simultanément les volumes bâtis et les espaces publics : définir le caractère et les distributions des organisations collectives, le statut des espaces libres et de questionner les règles édictées précédemment au regard des développements architecturaux.

Le dessin et la matérialité des « vides » seront principalement abordés par la question du sol qui permet de traverser les questions d'usages en prolongement du logement, de cheminements des eaux, d'effet de surface et des plantations... Constatant un rapport au sol généralement mal maîtrisé dans les projets de logements contemporains, une attention particulière sera demandée dans la conception des rez-de-chaussée des édifices. « L'accroche » au sol réel, le nivellement précis des seuils, devront faire l'objet d'une attention particulière comme étant garant du caractère collectif du projet de logements.

En s'attachant à comprendre l'emboîtement des échelles de pensée dans la démarche du projet urbain et en ayant une attention particulière aux typologies et aux parcelles, l'objectif général de ce semestre est de saisir les interactions entre édifices et espaces publics et les mouvements que l'on peut opérer dans une démarche qui consiste à projeter pour comprendre et comprendre pour projeter. actions entre édifices et espaces publics.

**Travaux
requis :**

Nature des travaux demandés :

Cartographies du territoire du 1/25000e au 1/500e

Maquettes et dessins (géométral coordonné) représentant l'environnement urbain seront développés du 1/2000e au 1/500e.

Schémas et croquis d'intentions spatialisés.

Maquettes radicales

Plus particulièrement :

Un plan de sol extérieurs et intérieurs sera développé au 1/200e avec des extraits au 1/50e.

Une coupe perspective au 1/50e exprimera les relations entre logement et ville en traitant le rapport édifice/espace public dans toutes ses dimensions constructives.

Organisation de l'enseignement :

Chaque séance hebdomadaire sera construite en ménageant un temps (1 à 2h) permettant de proposer aux étudiants une intervention sur une thématique en relation avec les attendus de la séquence du studio. Cela pourra être également l'occasion de procéder à l'examen de références architecturales et urbaines ou de lectures à partir d'un corpus défini. Les étudiants seront invités alternativement à restituer leurs recherches à partir de ce corpus. Des visites thématiques et facilement accessibles (Paris et proche banlieue) seront organisées en fonction des thématiques abordées autour de la question du logement.

De manière alternée, la séance se fera sous forme d'affichage de manière à restituer collectivement le travail effectué, ou bien individuellement de manière à revenir en détail sur des éléments de projets particuliers.

Les séances seront conclues par une mise en relief des travaux de la semaine et en précisant les attendus de la semaine suivante

Complémentarités avec d'autres enseignements :

Le studio est le lieu où l'étudiant procède à l'apprentissage de la projection comme « respiration » mentale associant des savoirs opposés ou distants. Il doit convoquer les acquis des enseignements des années précédentes et en particulier pour le Semestre 6 : Théorie de l'architecture / Analyse urbaine / Histoire des villes / Culture constructives / Arts plastiques

Supports de cours : Les supports de cours vont être mis sur Taiga au fur et à mesure de semestre .

Unité d'enseignement :

L621 PROJET

Enseignants :
GOYON Armelle
BRINGAND Flore

Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 121



PROJET

L621PA04 Ville productive : habiter et produire dans la 'métropole horizontale'

Objectifs : L'indissociabilité de l'architecture, de la ville, du territoire et d'une société en mouvement est au cœur de la démarche de projet proposée. Il s'agit de s'exercer à la « traversée des échelles spatiales et temporelles » pour explorer un projet architectural qui oriente le projet urbain et concevoir un projet urbain qui caractérise l'édifice.

La dimension prospective de la conception urbaine intimement liée à l'urgence de la réduction de l'impact environnemental de nos villes et de nos modes de vie, orientent l'atelier.

Nous travaillerons sur un scénario de rupture poussant loin les curseurs de l'évolution des mobilités, des modes de vie, du rapport à la nature et aux ressources locales, dans le but d'explorer des réponses urbaines et architecturales engagées.

Simultanément à l'immersion dans une perspective d'avenir, l'atelier propose un retour critique sur l'histoire de l'aménagement de la région Ile-de-France jusqu'à la période actuelle du 'Grand Paris'. Car une pensée urbaine ne peut advenir sans le double ancrage prospectif et historique.

L'atelier est coordonné avec le TD de Géographie en vue d'approfondir la lecture, la compréhension et la représentation du territoire (topographie, géologie, hydrographie, paysage).

L'atelier est aussi coordonné avec le TD SHS avec l'objectif de développer un regard sensible et une compréhension de l'espace par ses usages.

Contenu : Habiter et produire dans la « métropole horizontale » est un thème qui permet d'aborder la mutation des territoires métropolitains du Grand Paris « depuis les marges », les espaces périurbains et la couronne rurale.

Le périmètre de réflexion est celui des franges urbaines, au nord-ouest de l'agglomération de Cergy-Pontoise, ex ville nouvelle.

Franges juxtaposant, souvent de manière stérile, les zones d'habitat et les zones servantes de la ville nouvelle: zones d'activités économiques, zones commerciales, grands équipements etc...

Le périmètre de projet, se concentre sur les derniers terrains à bâtir (inscrits en zone à urbaniser au PLU) et situés au coeur de l'ancien village de Puiseux, aujourd'hui banalisé dans les arrières de la ville nouvelle. Occasion de parler du ZAN, zéro artificialisation nette et de la période à venir de décroissance de l'extension urbaine exigée par la loi Climat et Résilience.

Il s'agira de penser le développement de Puiseux autant que le devenir des franges urbaines de Cergy-Pontoise. Aller et retour entre vision métropolitaine, vision territoriale (Cergy-Pontoise et ses déterminants géographique) et vision communale (Puiseux).

La stratégie urbaine (en équipe de 4) explorera la possibilité d'un 'retournement' de Cergy-Pontoise vers son hinterland, le Vexin Français, pour créer une ville plus résiliente (ancrée dans son territoire rural et nourricier) et permettre le déploiement de modes de vie plus durables et moins dépendants de Paris.

On s'appuiera sur le scénario de rupture de la BIOREGION 2050 (Institut Momentum 2019) pour inscrire les intentions urbaines et architecturales dans des choix de société éco-responsables.

Le projet urbain (en binôme) et le projet architectural (en solo) seront articulés et guidés par la stratégie urbaine pré-établie.

Le programme architectural sera mixte et comprendra des logements, des espaces de travail (artisanat, TPE/PME) et des espaces partagés.

Finalement, l'expérience du projet, multi-scalaire et située dans les franges urbaines métropolitaines, entre ville dense et ruralité, sera l'occasion de questionner le modèle centre/périphérie, le zoning, le rapport ville/nature et le lien mobilité/bassin d'emploi, notamment.

Avec comme objectifs proposés d'explorer les conditions d'une meilleure habitabilité au sein des métropoles et au moindre impact pour notre environnement.

EVENEMENT 2023: UNE EXPOSITION autour du thème de la 'Maîtrise oeuvre urbaine' et du rôle spécifique de l'architecte dans la conception urbaine, aura lieu au mois de juin au sein de l'ENSAPLV. Exposition qui mettra également à l'honneur, l'association des 'Ateliers Internationaux de Maîtrise d'oeuvre urbaine' qui fête ses 40 ans. <https://www.ateliers.org/fr/>

L'objectif est de créer un rapport actif des étudiants avec le projet d'exposition et avec la vie des 'Ateliers Internationaux de Maîtrise d'oeuvre urbaine'. Présentation

de l'association, rencontre avec un ou plusieurs fondateurs, architectes-urbanistes, ayant participé à la conception de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Des exercices spécifiques, intégrés aux objectifs pédagogiques du semestre, seront exposés au sein de l'exposition.

**Travaux
requis :
Supports de
cours :**

Unité d'enseignement :

L621 PROJET

Enseignants :

NJOO James

BOURSIER Romain



Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 121

PROJET

L621PA05 Projet urbain

Objectifs : La mobilité de l'homme est un état de fait qui change nos rapports à la ville et à l'architecture. Nous interrogerons ce phénomène en nous intéressant aux divers espaces de transit qui fabriquent la ville d'aujourd'hui et qui ponctuent de plus en plus notre quotidien. Routes, autoroutes, gares, aéroports, hôtels, parkings, centres commerciaux, aires logistiques... autant d'escaliers qui transforment le territoire urbain et les rythmes de ceux qui y vivent et le parcourent.

Comment traiter ces lieux sinon ces « non-lieux » vécus dans l'éphémère et l'anonymat ? Comment les considérer comme autre chose que de simples lieux de « passage » dans la ville ?

Contenu : Cette année, nos investigations se focaliseront sur le devenir du territoire périurbain le long du tronçon nord du boulevard périphérique de Paris. Plus spécifiquement, nous interrogerons le site de l'ancienne Gare des Mines, entre la Porte de la Chapelle et la Porte d'Aubervilliers, en tant que possible extension du développement du Campus Condorcet. Face aux multiples défis et crises qui ont mobilisé les milieux scolaires et universitaires tout récemment en France et l'essor de nouveaux dispositifs pédagogiques qui brouillent les frontières institutionnelles, disciplinaires et sociétales (enseignement à distance, cursus hybrides, éducation populaire, « FTLV », « learning centres »...), nous proposons d'explorer le potentiel du projet urbain et architectural à jouer un rôle critique et innovant dans cette construction prospective des savoirs et de la société.

Après un premier travail prospectif d'analyse thématique et de références, les étudiants répartis en équipes développeront une stratégie de régénération urbaine qui devra articuler des enjeux et échelles multiples: territoriaux, locaux et architecturaux. Un voyage d'étude en Belgique est également prévue après la première séquence de travail. La méthodologie du cours explorera l'intersection d'approches empirique et théorique, in situ et ex situ, afin de développer des outils critiques pour aborder les phénomènes métropolitains actuels.

Langue de communication : français

Autres langues parlées: anglais

Echelles: architecturale, urbaine, territoriale

**Travaux
requis :**

Le projet sera structuré en trois séquences : (1) une première phase d'analyse et de problématisation collective articulée autour de l'exploration de divers scénarios de développement et d'études de cas (2) une deuxième séquence dans laquelle de nouveaux groupes de travail de 3-4 étudiants se pencheront plus spécifiquement sur le projet urbain du site de la Gare des Mines et enfin (3) une dernière phase dans laquelle ce site fera l'objet de propositions architecturales plus détaillées, mais toujours en dialogue avec l'élaboration d'un scénario de développement global. L'atelier sera ponctué par des conférences, tutorats, jurys et débats collectifs, notamment avec la participation d'experts invités et d'acteurs locaux.

**Supports de
cours :**

Unité d'enseignement :

L621 PROJET

Enseignants :

LEITNER Patrick

DENERIER Christoph



Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 121

PROJET

L621PA06 Projet urbain

Objectifs :

Cet enseignement a comme objectif d'aider l'étudiant.e. à :

- Pratiquer l'analyse urbaine – y compris des termes et notions de la ville et du territoire – afin d'identifier et de comprendre les forces et éléments structurant des contextes urbains contemporains, avec une attention particulière à leur histoire
- Éduquer le regard pour être en mesure de prendre position face au « déjà-là » social, construit, végétal, topographique, infrastructurel, etc.
- Prendre conscience du rôle des expériences et sensations sensorielles procurées par les espaces urbains, y compris par la matérialité des espaces publics et des bâtiments
- Comprendre les interactions entre les différents types architecturaux et l'espace public
- Se sensibiliser aux différentes morphologies urbaines (tracés, maillage, programmes, accès, relation entre bâtiments et espace public) et leurs conséquences sur les usages et pratiques des habitants
- Acquérir une culture critique de la ville et du projet urbain, y inclus de ses développements historiques et théoriques, de sa production actuelle souvent normalisée, et des nouvelles formes de projet urbain (participatif, « mixte », sans automobile, « pour femmes », « productif », « vivant », « vert »)
- Développer dans le cadre de Paris ou de sa région une conscience critique des notions liées au projet urbain : qualité de vie & urbanité, densité & intensité, écologie & partage, identité & usages, programmes & espaces, mobilités & permanences, etc.
- Intervenir dans – et concevoir – un petit quartier qui répond à différentes problématiques, notamment à celle de réduction des consommations et d'économie des ressources, de variété des modes de vie et de contribution à la culture et à l'identité des lieux plus généralement
- Proposer des espaces urbains qui rendent justice aux habitants et leur vie (principalement) quotidienne par leurs potentiel d'appropriation, de partage, d'usage, de transformation et d'évolution, puis, en outre, par leur programmation qui leur permet de répondre à la question de ce que cette partie de la ville contribue à la ville et au territoire

Contenu : Notre terrain d'études se situe sur le territoire du Grand Paris. Il peut changer d'une année à l'autre.
Nous nous intéressons de manière ouverte et non dogmatique aux multiples identités et formes d'interaction qui y sont présentes.

Concernant plus précisément la réflexion à mener par les étudiant.e.s, nous proposons de nous pencher sur des sites, situés à Paris ou en proche banlieue parisienne, dont la problématique est celle de la mutation de terrains et de zones anciennement industriels ou infrastructurels vers des quartiers habités, mixtes, vivants, de proximité, accueillant des emplois et proposant différents modes d'habiter, parmi bien d'autres considérations.

L'objectif ici est de proposer des pistes de réflexion, des stratégies et processus, des organisations spatiales urbaines, architecturales et paysagères qui vont au-delà d'un banal découpage de ce qui est trop souvent réduit à une simple « réserve foncière » en vue de sa commercialisation.

Le site choisi pour cette année est le grand terrain qui longe au nord-ouest les voies de la gare de Lyon à Paris, y compris les divers bâtiments existants et anciennement associés aux activités de la gare.

Voici quelques-unes des questionnements que l'on peut associer à ce site :

- Comment ne pas aboutir à une « ville comme les autres », c'est-à-dire à l'esprit de ZAC générique sur la base de pression immobilière et 'tabula rasa' ?
- Comment articuler le projet urbain proposé avec l'histoire et l'échelle du site existant et des quartiers voisins, puis avec celle de la métropole, c'est-à-dire : comment faire partie du métabolisme à la fois local et métropolitain ?
- L'identité du lieu doit-elle être nouvelle et « autonome » ou, au contraire, référencée et inspirée par ce que l'on arrive à déceler sur place (pour ne pas dire « contextuelle ») ?
- Est-il pertinent de concevoir un morceau d'une « ville adaptable », d'une « ville nature », d'une ville « productive » – aussi bien de produits que de liens sociaux –, d'une « ville vivante » ou d'une ville autre ?
- Comment, pour y arriver, distinguer ce qui doit être permanent de ce qui doit rester potentiellement évolutif ?
- Quel peut être l'équilibre entre espaces construits et espaces libres, entre espace minéral et espace végétal, entre espace de mobilité et espace de séjour, et entre espace privé et espace public ?

En plus du face-à-face pédagogique stricto sensu, nous proposons : des visites de quartiers des exposés hebdomadaires sur des villes (notamment quelques métropoles mondiales), des thématiques et des notions spécifiques liées aux formes urbaines, leurs formations, logiques et identités la présentation et la circulation de livres dont certains, notamment étrangers, qui ne sont pas facilement accessibles à l'ENSAPLV.

L'enseignante du TD Géographie sera étroitement associée au travail du projet. Elle apportera également des éclairages théoriques sur la notion de paysage dans un contexte urbain.

**Travaux
requis :**

Au tout début du semestre, le travail requis est individuel. Il s'agit d'un certain nombre d'exercices analytiques, parfois dans le quartier habité par l'étudiant.e, afin de s'exercer à apprendre à voir, à comprendre, puis à représenter graphiquement et à décrire textuellement.

Vers la semaine 3 débute plus concrètement le travail de conception urbaine, architecturale et paysagère sur la mutation de terrains anciennement industriels vers des quartiers habités, mixtes, vivants, de proximité.

Ce travail se fait en équipe de 4 étudiant.e.s environ et s'organise globalement en trois séquences qui peuvent se chevaucher :

1- Sur la base de documents officiels d'une part et d'observations faites in situ d'autre part, il s'agit de produire une analyse multi-scalaire et (carto)graphique (4 semaines env.) :

- : géographie et topographie, trame bleue et verte, le vivant
- : types d'infrastructures, leur espace, dessin et insertion, leur logique de fonctionnement et leur lien (ou non) avec la ville quotidienne
- : types d'espaces publics, emprises, profils des voies
- : découpage : espace public/espace privé, îlot, parcellaire, dimensions, proportions
- : relation entre le construit et le non construit, insertions, emprises
- : caractéristiques volumétriques, architecturales et typologiques des constructions
- : densités, échelles, dimensions, proportions
- : programmes, usages, appropriations
- : perceptions, sensations, matériaux, sons, ...

2- Pour chaque équipe d'étudiant.e.s, développement de stratégies d'intervention pour la mutation du site (4 semaines env.) :

- : prise de position par rapport à la situation de « déjà-construit » et de la question de son maintien
- : développement d'une vision de vie urbaine, aussi bien dans sa quotidienneté que dans son exceptionnalité
- : construction d'un propos sur des sujets pressants, tels que les consommations et leur réduction, le rapport au vivant, le bien commun, la vie en société
- : clarification des intentions sur les déplacements, la trame d'espaces publics, les articulations d'espaces publics et privés, les temporalités, les usages, les relations entre constructions, entre l'habitat (mode d'occupation de l'espace par l'homme à des fins de logements) et l'habiter (pratique des lieux géographiques par les individus), etc.

3- Mise en forme et mise en espace d'une proposition urbaine proprement dite (8 semaines env.)

: proposition d'un projet urbain ou de quartier, fondé sur des intentions territoriales, urbaines, sociales, écologiques, programmatiques, architecturales clairement explicitées, argumentées et pertinentes.

: premières propositions de schémas et dessins sous forme de variantes

: développement plus détaillé de la variante retenue par un va-et-vient entre documents globaux et situations précises

: au-delà des outils conventionnels, choix des moyens de représentation les plus pertinents en fonction de l'approche et du récit du projet

Pour le rendu de son projet, l'équipe produit au moins une maquette, des documents graphiques (plan, coupes, vues et schémas axonométriques, vues perspectives, ...) et un texte présentant les intentions et les propositions.

En plus du travail en équipe, vers la fin du semestre, un travail individuel d'explicitation d'un certain lieu au sein de la proposition de l'équipe sera à fournir.

Supports de cours :

Unité d'enseignement :

L621 PROJET

Enseignants :

PERNIN Juliette

CARLINI Sara

D'ORAZIO Anne

BRENON Lucie

Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 121

ENGLISH FRIENDLY
communication language

ITALIAN FRIENDLY
communication language

PROJET

L621PA07 Projet urbain

Objectifs : ' Tranche de ville, tranches de vies ' - Atelier d'initiation au projet urbain coordonné par Anne D'Orazio et Sara Carlini.

Cet enseignement propose de développer une réflexion qui cherche à saisir l'échelle d'un territoire : il s'agit de reconnaître les conditions de sa constitution et repérer les enjeux stratégiques et dynamiques de son évolution dans lesquels l'intervention par le projet urbain permet d'en révéler les dimensions, tensions et limites.

Il vise aussi à réfléchir à l'articulation des échelles d'intervention dans la ville, dans un parcours allant de l'échelle territoriale à celle de l'édifice.

Contenu : En prenant comme contexte celui de la métropolisation parisienne, il s'agit au travers de l'étude d'une commune inscrite dans l'aire métropolitaine de repérer les conditions de sa constitution, son rapport aux tissus urbains historiques et les transformations engendrées par les fortes mutations urbaines des XX^e et XXI^e siècles.

Ce travail de lecture et d'analyse se fera à partir de la commune de Montreuil-sous-Bois (93). Le choix de ce site tient largement dans la multiplicité des facettes qu'offre cette commune de banlieue, façonnée par les phases successives de l'urbanisme contemporain et souvent qualifiée de 'ville populaire'.

Malgré un territoire en apparence décousu et parfois chaotique, il s'agit pour l'étudiant de comprendre les conditions de fabrication du tissu urbain, ses continuités, ses limites, ses ruptures mais aussi son potentiel d'évolution, d'attractivité, de solidarité dans une recomposition à l'échelle du Grand Paris.

Ce travail s'inscrit dans la suite de la consultation lancée par le Département de la Seine-Saint-Denis, intitulé [Horizon 2030 !].

Il vise à partir d'une approche par scénario à projeter le devenir du territoire et à envisager la manière de 'réparer la ville' tout en faisant face aux risques climatiques, en prenant en compte les vulnérabilités sociales, résidentielles, spatiales et en

s'appuyant sur les opportunités en terme de population, de culture, d'écologie, d'espace, de paysage, etc.

La démarche proposée s'articule en 3 temps :

- 1 / Analyser pour comprendre :

Un arpentage attentif, une lecture du territoire communal et des secteurs urbains qui le composent permettra aux étudiants de proposer une analyse du territoire à partir du concept et des outils du 'transect urbain' (Tixier, 2016).

Le travail d'arpentage se poursuivra par une étude plus approfondie où les questions de typo-morphologie bâtie et urbaine, de développement stratégique et d'usages seront étudiées minutieusement.

L'objectif de cette démarche analytique et réflexive est de mettre l'étudiant en situation de faire le lien entre ce qu'il observe sur site et les connaissances objectives qu'il acquiert du territoire, de lui permettre de mettre en mot ce qu'il a relevé et de le restituer dans un cadre collectif.

- 2 / Faire émerger les potentialités d'enjeux :

A partir des éléments d'analyse, il s'agit de repérer les territoires d'enjeux de la commune, d'en décrire les composantes, les potentialités et stratégies, et d'en proposer des scénarios d'évolution.

- 3 / Intervenir dans une dynamique, le projet comme dispositif

L'étudiant proposera un site ou une thématique d'intervention qu'il déclinera dans le cadre d'un projet où il mettra en articulation l'échelle de l'édifice au regard des enjeux de territoire.

**Travaux
requis :**

Au sein de l'atelier de projet, les deux premières phases de travail se feront par groupe de 5 à 6 étudiants. La dernière phase est un travail individuel ou en binôme. Ce travail sur l'édifice ou l'espace public permettra de confronter des propositions au travers de maquettes, dessins, etc.

Chaque phase fera l'objet d'une restitution commune.

Une exposition des travaux et un échange avec les acteurs locaux seront envisagés en fin de semestre si les conditions sanitaires le permettent.

En parallèle une série de cours théorique viendront nourrir la démarche d'initiation au projet urbain. Cet enseignement a pour objectif de venir outiller la réflexion de l'étudiant et de lui donner à comprendre comment s'organise la production de l'urbain.

Les thématiques abordées :

- les acteurs du projet (compétences et diversités)
- Politique sur la ville et politique de la ville (mise en perspective historique)
- le Projet urbain : un cadre de réflexion avant d'être un outil
- la notion de participation : impératif ou proposition
- les outils réglementaires, ou la ville comme cadre et procédure

- La ville face aux crises sanitaires : évolution théorique de l'approche environnementale de l'urbanisme.
- etc ...

Enfin, l'approche géographique et les outils de représentation du grand territoire seront abordés dans le cadre d'un enseignement partagé 'Projet urbain-Géographie', sous la forme de TD intégré à l'enseignement de projet.

Langue du cours: français

**Supports de
cours :**

Unité d'enseignement :

L621 PROJET

Enseignants :

PORTNOI Anne

NOUSIAINEN Kristo

ENGLISH FRIENDLY
communication language

GERMAN FRIENDLY
Communication language

FINNISH FRIENDLY
communication language

Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 121

PROJET

L621PA08 Projet urbain

Objectifs :

Le territoire de l'ENSAPLV - Ville à définir

Enseignants : Anne Portnoï, Kristo Nousiainen

Les attendus pédagogiques du S06 sont communs à l'ensemble des groupes de projet, qui ont pour objectifs de transmettre les bases d'une connaissance de la forme urbaine et des processus contemporains de fabrication de la ville. L'objectif de l'atelier qui clôture la licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux de l'analyse urbaine et du projet urbain, notamment le dessin de l'articulation de l'espace public et de l'espace privé. Le dessin des interactions entre le bâti, le parcellaire et l'espace public permet d'appréhender l'édifice en relation avec la constitution de la ville. Il s'agit d'étudier les formes et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des espaces projetés dans différentes situations territoriales. Vous serez ainsi amenés à concevoir un fragment urbain au regard de la géographie d'un territoire, des infrastructures, des espaces naturels et des paysages, de l'histoire et des caractéristiques morphologiques d'une aire urbaine.

Notre atelier prend pour objet d'étude le territoire élargi de l'école. Cette année, comme l'année dernière pour le territoire de Bobigny, nous travaillerons sur un territoire à la fois riche et en cours de mutation.

Le travail devra interroger en particulier :

- les nouvelles formes d'habitat en lien avec les enjeux de diversification du tissu urbain.
- la qualité de l'espace public (dimension de représentation, lieu de vie, confort de déplacement et de connexion). Articuler et repenser les continuités urbaines d'un territoire fragmenté (enclaves, infrastructures urbaines).
- les nouvelles formes et programmation de la centralité, liées, notamment, aux pôles gares du Grand Paris
- les outils de la réglementation urbaine et architecturale.

Contenu : Déroulé de l'exercice
20 étudiants 4 groupes de 5 étudiants

Le travail de l'atelier est cadencé en trois étapes :

Etape 1 : 5 séances - Travail en groupes

En premier lieu, par groupe de 5 étudiants, il s'agit de se concentrer sur la compréhension de sites de projets élargies au regard du territoire de la commune dans son ensemble. Cette étape comprend :

- Arpentage et analyse territoriale, paysagère et architecturale
- Compréhension des outils de réglementation et des projets en cours
- Définition des enjeux et d'une stratégie de transformation
- Définition de sites d'intervention
- Analyse de références architecturales

Etape 2 : 7 séances - Travail en groupes et en binôme

Enfin, le développement d'un fragment résidentiel ou d'un espace public dans une des situations identifiées fera l'objet d'un travail approfondi. En binôme, vous élaborerez un projet architectural et urbain à plusieurs échelles comprenant l'insertion urbaine du projet dans le contexte élargi, la définition des espaces publics, la définition architecturale du projet (fonctionnement, volumétrie, spatialités, etc..). Cette étape comprend :

- Formalisation et illustration des grands principes du projet de transformation
- Test de faisabilité à l'échelle de l'architecture, manipulation sur les formes du lotissement et sur les espaces publics
- proposition de modifications des règlements urbains

Etape 3 : 2 séance - Travail en groupes et en binôme

- Finalisation du projet et à la formalisation des éléments nécessaires à sa compréhension

**Travaux
requis :**
**Supports de
cours :**

Unité d'enseignement :

L621 PROJET

Enseignants :

GOURVIL Yannick

BODART Celine



Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 121

PROJET

L621PA09 Projet urbain

Objectifs : Le projet urbain s'appréhende comme un mode de réflexion et de conception capable de croiser différentes échelles de transformation. Il vise à faire réfléchir les enjeux de la fabrique urbaine à l'échelle du projet architectural, et réciproquement : de l'édification de bâtiments vers la ville. Dans le cadre de cet atelier, il s'agit d'initier les étudiant.e.s à de tels entrelacements et co-dépendances des échelles spatiales et temporelles du projet urbain en posant les enjeux climatiques comme supports de méthodes alternatives et vecteurs d'un nouvel imaginaire des transformations urbaines, en cours et à venir.

La crise climatique, parce qu'elle recouvre des enjeux à la fois environnementaux et sociétaux, politiques et écologiques, appelle à de nouvelles manières de voir et concevoir, d'imaginer et architecturer le devenir possible des villes et territoires.

L'objectif de cet atelier est d'une part d'amener les étudiant.e.s à explorer la multiplicité des manières de lire, percevoir et représenter les configurations urbaines existantes d'autre part, il s'agit de les encourager à engager un projet de transformation prospective ancré dans l'analyse critique des spécificités de l'existant.

Contenu : ILE DE FRANCE + 2 °C
Devenir avec le PARC DES HAUTEURS dans une situation de réchauffement climatique.

Ce groupe de projet interroge les territoires urbains au travers de l'ADAPTATION DE LA VILLE ET DE L'ARCHITECTURE AU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE annoncé. L'objectif de l'accord de Paris – visant notamment à la limitation du réchauffement climatique à 2°C pour 2100 (COP21) – est ici repris comme prétexte d'expérimentation. Plus encore, l'adaptation au réchauffement climatique est considérée comme un préalable à l'initiation au projet urbain, à l'appréhension de

ses articulations d'échelles spatiales et temporelles, à ses modes d'analyse et ses choix de (re-)programmation. L'enjeu est de pouvoir confronter le projet, très en amont, à un travail de scénarios prospectifs qui réfléchit à l'évolution des modes de vie et aux conséquences de la transformation du climat.

Visant une ville acclimatée plutôt que climatisée, les enjeux environnementaux sont doubles : minimiser l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, en particulier réduire les émissions de gaz à effet de serre, et adapter les territoires à un autre contexte climatique. Afin de se saisir de tels enjeux, aussi larges que complexes, le travail de projet sera cadré :

1) sur un territoire spécifique, à savoir celui du projet du PARC DES HAUTEURS. Il s'agit d'un boucle paysagère reliant une diversité d'espaces ouverts répartis sur dix communes de l'agglomération parisienne (dont sept sur le territoire d'Est Ensemble), afin d'en renforcer les potentielles continuités écologiques et d'y initier de nouvelles cohésions sociales. Actuellement, le tracé du futur Parc des Hauteurs est composé d'une diversité de fragments urbains, certains étant déjà structurés et aménagés, d'autres appelant à être repensés et redessinés. Le travail de l'atelier portera en ce sens sur les manières d'ancrer à l'échelle architecturale et urbaine les ambitions écologiques et sociales d'un projet territorial

2) une problématique ciblée sur les effets matériels-concrets du réchauffement climatique. Parce que le Parc des Hauteurs se donne l'ambition d'être un « LABORATOIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE » (P. Lecroart), l'enjeu est d'intégrer dans sa conception architecturale et urbaine des enjeux liés à la préservation de la biodiversité, la gestion de l'eau, la désartificialisation des sols, la résorption des îlots de chaleur urbains, etc.

Par ce double cadrage, il est question d'apprendre à distinguer la part anecdotique de la part indispensable au projet environnemental, en mettant les idées-concepts à l'épreuve d'une spatialité urbaine spécifique.

Une approche critique des conditions de production de la ville dite « verte », et des méthodes de simulation seront enseignées au travers de cours thématiques et d'exposés d'étudiant.e.s. Cet apprentissage sera complété par le TD partagé en Géographie et Ecologie sur la compréhension de l'existant, des enjeux de mobilité et du contexte climatique comme une étape stratégique de la conception du projet.

**Travaux
requis :**

Les 16 semaines de l'atelier seront structurées sur trois phases de projet complémentaires qui alternent des travaux collectifs (3 à 4 étudiant.e.s) et individuels, y-compris pour le jury final :

1) ANALYSES TERRITORIALES ET ENQUÊTES URBAINES : un travail sur les transformations possibles de l'urbain et de ses manières d'habiter s'ancrant dans une connaissance fine et précise du site de projet (arpentage, analyse urbaine, approche sensible et immersive, entretiens, relevé critique des formes et dynamiques urbaines), mais aussi s'amorçant par la recherche et l'expérimentation de divers

moyens pour en rendre compte et poser les premières question de projet par un diagnostic urbain orienté (travail collectif)

2) ENJEUX ET SCENARIOS PROSPECTIFS : après ce premier temps d'analyses, il s'agira de poursuivre les premiers scénarios prospectifs élaborés à l'échelle territoriale du périphérique par la proposition de stratégies urbaines construites sur des sites d'intervention spécifiques (en petits groupes)

3) HYPOTHESE FICTION ET PROJETS URBAINS : il s'agit de développer des projets urbains jusqu'au dessin d'une esquisse architecturale, en binôme et/ou seul. Les programmes sont variés et à définir par un travail de programmation articulant densités et mixités, pouvant proposer des logements, des équipements et la transformation de l'espace public.

Tout au long du semestre, l'exploration de ces différents temps et échelles de réflexion du projet urbain s'accompagnera d'un TRAVAIL D'ECRITURE individuel, rythmé sur la production de trois formes d'écrits distinctes mais corrélées : la description de l'existant, la fiction prospective et le récit de la transformation.

Types de rendus : dessins de territoires, urbains et architecturaux, maquettes, croquis, écriture/fiction et initiation à des formats expérimentaux (vidéos, sons, mises en situation, dessin en séance...)

Supports de cours :

Premiers documents sur le Parc des Hauteurs :

<https://drive.google.com/drive/folders/16pWPTkFXawk9lm7mfuTfEQ7dRHxAbdH-?usp=sharing>

Nous restons disponibles pour répondre à vos questions par email :

yannick.gourvil@paris-lavillette.archi.fr

celine.b

Unité d'enseignement :

L621 PROJET

Enseignants :

SAUBOT Antoine

DURAND Anne



Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 121

PROJET

L621PA10 Projet urbain

Objectifs : Cet enseignement a pour objectif d'initier les étudiants à la fabrique de la ville, celle existante, celle à construire. Il s'agit d'accompagner les étudiants à apprendre à lire les fondamentaux de la culture urbaine : le tissu de la ville traditionnelle pour comprendre celui de la ville actuelle.

L'Atelier se déroulera en 3 temps qui illustrent aussi 3 objectifs :

1 – Analyser un territoire

L'Atelier permettra d'apprendre à réaliser une analyse de la ville et ses alentours à travers diverses thématiques (morphogenèse, typologies bâties, activités, maillage viaire, éléments structurants...). Les étudiants apprendront à appréhender un périmètre large de réflexion (1.25000), à croiser les échelles, à lire les interactions entre ce qu'il se passe au lointain et à proximité. Le TD partagé en géographie permettra de partager des interventions avec un géographe lors du diagnostic et d'aborder les questions topographiques, hydrologiques, les structures paysagères...

2- Faire émerger les potentiels

A partir des éléments d'analyse, il s'agit de repérer les territoires d'enjeux de la commune, d'en décrire les potentiels, définir les stratégies. L'étudiant analysera des exemples de problématiques urbaines similaires.

3- Réaliser un projet urbain

Le cycle s'achèvera par un projet urbain et humain, privilégiant l'approche spatiale. L'étudiant proposera un périmètre d'intervention locale (1.2000), dans lequel il dessinera un projet mettant en relation l'édifice aux enjeux du territoire. Il s'agira de maîtriser les statuts des espaces (privé, public), leur hiérarchie, les typologies bâties, les densités... Le programme du projet urbain ne sera pas prédéfini car le projet urbain répond à une situation, des problématiques urbaines particulières que les étudiants définiront après l'analyse.

Contenu : Le projet se situera à Souppes-sur-Loing, dans une petite ville à l'extrême limite de l'Île de France, à environ 70 km de Paris, une ville qui présente un terrain extrêmement intéressant pour de jeunes étudiants car elle pose des problématiques actuelles de modes d'habiter au tour de l'eau et de qualité de vie.

Souppes se situe le long du Loing, rivière qui avec ses inondations, a traumatisé les populations en 2016. Le projet interrogera la question de la nature en ville, comment habiter avec l'eau mais aussi comment revitaliser un centre ville qui se vide, faire avec l'existant, valoriser un patrimoine naturel.

La ville connaît le même sort que de nombreuses autres petites villes et a perdu de nombreux habitants ces dernières décennies.

Souppes-sur-Loing fait désormais partie du programme des Petites Villes de Demain, porté par le gouvernement.

L'enjeu de l'atelier S6 est de développer un projet « pilote » pour faire revivre une petite ville en Ile de France qui se meurt et accueille une population précaire. Comment transformer un bâti ancien afin qu'il réponde aux attentes et modes de vie actuels ? Quelle relation entre nature proche et centre bourg ? Quelle alternative à la grande distribution et au lotissement ? Il s'agira de développer le bon sens sur un terrain riche d'atouts et d'obstacles.

**Travaux
requis :**

PHASE 1 - DIAGNOSTIC URBAIN PAR THEMATIQUE- 4 semaines

Rencontre des acteurs (élus, techniciens, CAUE, habitants...). Atelier sur site (2x3j)

Arpentage de la ville et du territoire.

Analyse urbaine, paysagère, sociale de la ville

Rendu : diagnostic collectif thématique et problématisé - dossier A4 d'environ 100 pages. Cartographies diverses (sensibles, plans, coupes, maquettes...) 1.25 000-1.5000.

PHASE 2 - INTENTIONS URBAINES + ANALYSE PROJETS SIMILAIRES - 3 semaines

Potentiels et intentions urbaines définis en fonction des analyses + élargissement à des exemples similaires. 1.5000 –1.1000

PHASE 3 – DIAGNOSTIC URBAIN PERIMETRE RESTREINT - 3 semaines

Choix d'un site – Relevé de l'existant et diagnostic architectural.

Proposition de programmation sur le site choisi. 1.1000-1.500

PHASE 4 - PROJET URBAIN ET ARCHITECTURAL- 6 semaines - 1.200e

Programmation urbaine, faisabilité architecturale (plan du RDC, distributions), abords de l'édifice, principe typologique.

des projets par binôme, correspondant à la résolution d'une situation évaluée lors du diagnostic. Pas de programme pré-conçu au préalable. Environ 10 projets architecturaux et territoriaux.

Les étudiants iront régulièrement sur le site avec une salle à disposition pour travailler. Nuit sur place du 6 au 7 avril avec gîte financé par la ville afin de s'immerger et vérifier ses hypothèses de projet. Des rencontres seront organisées avec les élus, les habitants, les institutions...

Prise en charge de l'hébergement. Accessible avec la Carte Navigo.

Exposition à la mairie de Souppes et présentation aux élus locaux, exposition à la galerie de l'ENSAPLV.

L'organisation d'une conférence-débat sur les thématiques abordées est aussi prévue à la fin de l'année.

Supports de cours : Des apports théoriques, des visites, une intervention extérieure, viendront enrichir le projet de manière opérationnelle et pratique car cet enseignement a pour objectif de venir nourrir la réflexion de l'étudiant et de lui donner à comprendre comment s'o

Unité d'enseignement :

L621 PROJET

Enseignants :

HORN Christian

CHAVANES Philippe



Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 121

PROJET

L621PA11 Projet urbain

Objectifs :

Après avoir expérimenté le projet d'édifice et ses relations à un contexte urbain dans les semestres précédents, l'objectif de ce projet clôturant le cycle licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux du projet urbain - entendu comme un projet spatial interrogeant l'architecture de la ville et son dessin - qui organise le travail suivant une double articulation :

- Le projet d'espace public
- Le projet de tissu urbain

Il comporte deux faces inséparables :

– Les plans d'ensemble qui traitent du dessin des formes et hiérarchies de la structure urbaine - infrastructures, voirie, espace public et découpage foncier, monuments, structure paysagère - de leur évolution et de leur articulation aux différentes échelles (territoire, ville, quartier).

– La définition des éléments du tissu urbain et de leurs interactions, typologies bâties, découpages parcellaires, espaces publics. Ces éléments font systèmes et ne relèvent pas du seul contexte, au contraire ils inscrivent la typologie au cœur du projet urbain. Le tissu urbain -ses découpages, sa forme et ses typologies - permet d'appréhender la constitution de la ville, espaces et temps, et d'introduire à une pensée renouvelée de l'édifice et de son architecture. A travers la notion de tissu urbain, il s'agit donc de raisonner objectivement les liens entre édifice et ville, entre projet architectural et projet urbain.

Il procède donc d'une double approche :

- Une approche territorialisée et contextuée du Plan et de la « composition urbaine »,
- une approche systématique et générique du tissu urbain.

Dans cette dialectique entre types et contexte, entre plans et systèmes, différentes échelles spatiales et de représentation sont à appréhender, de l'immeuble au territoire.

Le travail proposé entrelace à la fois projet et analyse, échelle de projet et de représentation diversifiées (du 1/25000ème au 1/200ème).

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : français

LANGUE(S) DE COMMUNICATION : français, anglais, allemand

Contenu : La Métropole, entre ville dense et «ville naturelle », la corniche des forts à Romainville

Cet enseignement d'introduction au « projet urbain » se propose depuis plusieurs années d'interroger certaines des situations caractéristiques de la « ville-territoire » contemporaine et porte sur un territoire de première ou deuxième couronne dont les enjeux de développement sont en prise avec les dynamiques métropolitaines du Grand Paris. Après avoir travaillé les années précédentes sur des territoires à « réurbaniser » en rapport à une « grande voie » métropolitaine ou à un vaste espace naturel et paysager, nous proposons cette année de réunir ces deux thématiques. Le site proposé situé à Romainville s'étend sur un territoire allant de la « corniche des Forts » et son vaste espace paysager au sud, au canal de l'Ourcq et son tissu industriel en mutation au nord. Il conjugue - dans le contexte d'un développement accentué par des projets de transports en commun lourds (métro et tramway) - la présence de grandes infrastructures territoriales et celle d'un vaste système paysager. Nous chercherons ici à articuler les exigences contradictoires d'une nouvelle écologie urbaine cherchant à conjuguer la nécessité d'une ville dense et l'aspiration à une « ville naturelle ».

Dans cette perspective, nous proposons de croiser trois approches :

1 l'édifice comme composante d'un tissu urbain

L'édifice n'est pas appréhendé comme un objet, mais au contraire, comme l'élément d'une division, d'une partition de l'espace. Il s'agit d'étudier les formes (édifice-parcelle, voirie-espace public), et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des différents espaces mis en jeu.

2 l'urbanisation des infrastructures de la « Ville territoire »

Nous posons par hypothèse que la ville territorialisée d'aujourd'hui doit trouver la forme de son unité. Cela dépend notamment de ses espaces publics, de sa voirie, de ses infrastructures et de son paysage. Ce sont les voies structurantes de l'urbanisation et de son paysage, du rapport de la ville à sa géographie, qui sont à créer, à interroger, à transformer.

3 les formes résidentielles de la ville territoire

Nous proposons de tirer les leçons de la « territorialisation des villes » au niveau des formes résidentielles à partir d'une double critique :

- critique du « résidentiel pur » et de l'étalement péri-urbain, en présentant des alternatives aux morphologies pavillonnaires de la grande périphérie

- critique de la « ville radieuse » et des espaces sans statut ni usage des « grands ensembles », de son incapacité à l'évolution et au renouvellement.

Nous rechercherons une expression typologique adéquate au rapport nouveau qui se dessine dans la « ville-territoire » entre résidence, espaces publics, espaces naturels, paysages.

**Travaux
requis :**

Le travail est rythmé en 3 séquences alternant travaux d'analyse et de projet, et appréhendant successivement des échelles spatiales et de présentations variées allant du 1/25000 au 1/50 :

- Séquence 1 analyse territoriale : travail d'observation, de description et de représentation graphique des entités morphologiques pertinentes à l'échelle du territoire (dans le cadre du TD partagé projet-géographie)
- Séquence 2 - « la grande parcelle » : exercice théorique d'investigation de typologies résidentielles caractéristiques de cette relation entre espace résidentiel et espace « naturel » dans une situation de lisière.
- Séquence 3 - Projet urbain : Un projet contextuel qui croise et synthétise les échelles de la ville, du quartier et du tissu urbain et vise au renouvellement et au développement urbain d'une aire urbaine résidentielle. Les étudiants, répartis en plusieurs groupes explorant une partie du territoire d'étude, y développeront en les contextualisant les expérimentations théoriques menées en séquence 2.

Complémentairement et transversalement à ces 3 séquences principales, un travail d'analyse du tissu urbain sera mené à partir de l'observation et de la représentation du « terrain » produisant les plans au 1/2000ème qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain et sa cartographie (espace public, voirie, parcellaire, type bâtis).

Le travail sera articulé en séquences précisément identifiées qui définiront des sites de projets à développer par petits groupes d'étudiants.

Nous insistons sur l'échelle du tissu urbain proprement dit, afin de parvenir à une expérimentation approfondie de l'architecture de l'édifice en rapport avec les questions urbaines. Nous pensons, en effet, que c'est à partir des questions urbaines que l'on peut attendre un renouvellement des problématiques architecturales. Il faut que chacun éprouve par soi-même les interactions d'échelles qui soutiennent cette conviction.

L'enseignement articule savoirs et questions théoriques, développement des outils de représentation, et expérimentations de projet.

Ce travail doit être soutenu par la connaissance d'un corpus d'œuvres et la compréhension des doctrines sous-jacentes. Cours théoriques, travaux d'analyse, exposés, travaux dirigés, lectures commentés et débattues, visites, nourrissent les réflexions collectives et le travail des étudiants.

Un cours se déroulant sur 4 séances introduit aux grandes notions relatives 'aux systèmes du tissu urbain'

La journée pédagogique est ainsi rythmée en 3 grands temps : 1/ Temps théorique (introduction de la séance, cours, exposés, compte rendus de lecture ou de visite),

2/ « grande correction » (correction collective approfondie de 3 travaux de projet permettant de mettre en lumière les thématiques principales de la journée) 3/ corrections individuelles

Les corrections de projets sont collectives, elles constituent un enseignement, il s'adresse à tous, la présence des étudiants y est obligatoire tout au long de la journée.

Une attention soutenue sera portée sur la maîtrise de la représentation architecturale et la qualité du dessin à la main. combiné à différentes techniques de représentation (schémas, maquettes, photographie, etc.)

**Supports de
cours :**

Unité d'enseignement :

L621 PROJET

Enseignants :

LESAGE Laetitia

AFANASSIEFF Damien



Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 121

PROJET

L621PA12 Projet urbain

Objectifs : Après avoir expérimenté le projet d'édifice et ses relations à un contexte urbain dans les semestres précédents, l'objectif de ce projet clôturant le cycle licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux du projet urbain entendu comme un projet spatial interrogeant l'architecture de la ville et son dessin.

Cet apprentissage se propose d'organiser le travail suivant une double articulation :

- Le projet d'espace public
- Le projet de tissu urbain

Il comporte deux faces inséparables :

- Les plans d'ensemble qui traitent du dessin des formes et hiérarchies de la structure urbaine - infrastructures, voirie, espace public et découpage foncier, monuments, structure paysagère - de leur évolution et de leur articulation aux différentes échelles (territoire, ville, quartier).

- La définition des éléments du tissu urbain et de leurs interactions, typologies bâties, découpages parcellaires, espaces publics. Ces éléments font systèmes et ne relèvent pas du seul contexte, au contraire ils inscrivent la typologie au cœur du projet urbain. Le tissu urbain - ses découpages, sa forme et ses typologies - permet d'appréhender la constitution de la ville, espaces et temps, et d'introduire à une pensée renouvelée de l'édifice et de son architecture. A travers la notion de tissu urbain, il s'agit donc de raisonner objectivement les liens entre édifice et ville, entre projet architectural et projet urbain.

Il procède donc d'une double approche :

- Une approche territorialisée et contextuée du Plan et de la « composition urbaine »,
- une approche systématique et générique du tissu urbain.

Dans cette dialectique entre types et contexte, entre plans et systèmes, différentes échelles spatiales et de représentation sont à appréhender, de l'immeuble au territoire.

Le travail proposé entrelace à la fois projet et analyse, échelle de projet et de représentation diversifiées (du 1/25000ème au 1/200ème).

Contenu : Nous proposons de croiser trois approches :

1- l'édifice comme composante d'un tissu urbain

L'édifice n'est pas appréhendé comme un objet, mais au contraire, comme l'élément d'une division, d'une partition de l'espace. Il s'agit d'étudier les formes (édifice-parcelle, voirie-espace public), et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des différents espaces mis en jeu.

2 l'urbanisation des infrastructures de la « Ville territoire »

Nous posons par hypothèse que la ville territorialisée d'aujourd'hui doit trouver la forme de son unité. Cela dépend notamment de ses espaces publics, de sa voirie, de ses infrastructures, de son paysage. Ce sont des voies structurantes de l'urbanisation et de son paysage, du rapport de la ville à sa géographie, qui sont à créer, à interroger, à transformer.

3 les formes résidentielles de la ville territoire

Nous proposons de tirer les leçons de la « territorialisation des villes » au niveau des formes résidentielles à partir d'une double critique :

- critique du « résidentiel pur » et de l'étalement péri-urbain, en présentant des alternatives aux morphologies pavillonnaires de la grande périphérie
- critique de la « ville radieuse » et des espaces sans statut ni usage des « grands ensembles », de son incapacité à l'évolution et au renouvellement.

Nous recherchons une expression typologique adéquate au rapport nouveau qui se dessine dans la « ville-territoire » entre résidence, espaces publics, espaces naturels, paysages.

Travaux requis : Le travail est rythmé en 3 séquences alternant travaux d'analyse et de projet, et appréhendant successivement des échelles spatiales et de présentations variées allant du 1/25000 au 1/50 :

- Séquence 1 analyse territoriale : travail d'observation, de description et de représentation graphique des entités morphologiques pertinentes à l'échelle du territoire

- Séquence 2 - « la grande parcelle » : exercice théorique d'investigation de typologies résidentielles caractéristiques de cette relation entre espace résidentiel et espace « naturel » dans une situation de lisière.

- Séquence 3 - Projet urbain : Un projet contextuel qui croise et synthétise les échelles de la ville, du quartier et du tissu urbain et vise au renouvellement et au développement urbain d'une aire urbaine résidentielle. Les étudiants, répartis en plusieurs groupes explorant une partie du territoire d'étude, y développeront en les contextualisant les expérimentations théoriques menées en séquence 2.

Complémentaire et transversalement à ces 3 séquences principales, un travail d'analyse du tissu urbain sera mené à partir de l'observation et de la représentation du « terrain » produisant les plans au 1/2000ème qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain et sa cartographie (espace public, voirie, parcellaire, type bâtis).

Le travail porte sur un territoire de première ou deuxième couronne dont les enjeux de développement sont en prise avec les dynamiques métropolitaines du Grand Paris. Après avoir travaillé les années précédentes sur des territoires à « réurbaniser » en rapport à une « grande voie » métropolitaine ou à un vaste espace naturel et paysager, nous proposons cette année de réunir ces deux thématiques. Le site proposé est situé à Romainville et s'étend sur un territoire allant de la « corniche des Forts » et son vaste espace paysager au sud, au canal de l'Ourcq et son tissu industriel en mutation au nord.

Le travail sera articulé en séquences précisément identifiées qui définiront des sites de projets à développer par petits groupes d'étudiants.

Nous insistons sur l'échelle du tissu urbain proprement dit, afin de parvenir à une expérimentation approfondie de l'architecture de l'édifice en rapport avec les questions urbaines. Nous pensons, en effet, que c'est à partir des questions urbaines que l'on peut attendre un renouvellement des problématiques architecturales, il faut que chacun éprouve par soi-même les interactions d'échelles qui soutiennent cette conviction. L'enseignement articule savoirs et questions théoriques, développement des outils de représentation, et expérimentations de projet.

Ce travail doit être soutenu par la connaissance d'un corpus d'œuvres et la compréhension des doctrines sous-jacentes. Cours théoriques, travaux d'analyse, exposés, travaux dirigés, lectures commentés et débattues, visites, nourrissent les réflexions collectives et le travail des étudiants

La journée pédagogique est ainsi rythmée en 3 grands temps : 1/ Temps théorique (introduction de la séance, cours, exposés, compte rendus de lecture ou de visite), 2/ « grande correction » (correction collective approfondie de 3 travaux de projet permettant de mettre en lumière les thématiques principales de la journée) 3/ corrections individuelles

Les corrections de projets sont collectives, elles constituent un enseignement, il s'adresse à tous, la présence des étudiants y est obligatoire tout au long de la journée.

Une attention soutenue sera portée sur la maîtrise de la représentation architecturale et la qualité du dessin à la main.

**Supports de
cours :**

Unité d'enseignement :
L621 TH - THEORIE DE L'ARCHITECTURE

Enseignants :
PORTNOI Anne
CHAVANES Philippe

Crédits Ects : 1
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 21
Travail personnel : 22

THEORIES DE L'ARCHITECTURE – FORMES URBAINES

L621THCM01 Théorie de l'architecture et de la ville-formes urbaines

Objectifs :

Contenu :

Travaux requis :
Supports de cours :

Unité d'enseignement :

L621 VT - Géographie

Enseignants :

SZANTO Catherine

Crédits Ects : 1

Nbr de semaines : 14

Nbr d'heures / semestre : 21

Travail personnel :

VILLE ET TERRITOIRE

L621VTM01Géographie

Objectifs :

Donner les moyens d'une analyse de l'organisation spatiale d'un territoire, des hiérarchies urbaines et des dynamiques de transformations notamment via le processus de métropolisation, ainsi que les connaissances des maillages des politiques d'aménagement par le biais d'une appréhension multiscalaire.

Contenu :

L'enseignement de géographie de S6 est construit pour entrer en discussion avec les ateliers de projet urbain. Il s'organise donc autour de notions de géographie urbaine et d'approches critiques d'aménagement du territoire en variant les échelles d'analyse.

En 21h, le cours propose d'aborder des notions clefs d'analyse de la géographie urbaine et de lecture de l'aménagement du territoire comme la métropolisation, l'articulation des échelles, l'organisation politico-administrative. Ces notions sont par la suite critiquées et mises en perspective des évolutions écologique, paysagère et sociale. En fonction des sites de projets choisis en ateliers, les exemples et les notions développées sont ajustées.

En parallèle à ce cours, des TD partagés Projet urbain/Géographie sont dispensés au sein de l'enseignement de projet.

Travaux requis :

Compréhension du cours et lectures complémentaires

Supports de cours :

Le cours est dispensé en cours magistral.

Les supports seront adaptés aux conditions d'enseignement compte tenu de la situation sanitaire.

Unité d'enseignement :

L621 VT - Géographie

Enseignants :

SZANTO Catherine

Crédits Ects : 1

Nbr de semaines : 14

Nbr d'heures / semestre : 21

Travail personnel :

VILLE ET TERRITOIRE

L621VTM02 Géographie

Objectifs :

Donner les moyens d'une analyse des paysages urbains, des hiérarchies urbaines et des dynamiques de transformations des territoires notamment via le processus de métropolisation, ainsi que les connaissances des maillages des politiques d'aménagement par le biais d'une appréhension multiscalaire.

Contenu :

L'enseignement de géographie de S6 est construit pour entrer en discussion avec les ateliers de projet urbain. Il s'organise donc autour de notions de géographie urbaine et d'approches critiques d'aménagement du territoire en variant les échelles d'analyse.

En 21h, le cours propose d'aborder des notions clefs d'analyse de la géographie urbaine et de lecture de l'aménagement du territoire comme la métropolisation, l'articulation des échelles, l'organisation politico-administrative. Ces notions sont par la suite critiquées et mises en perspective des évolutions écologique, paysagère et sociale. En fonction des sites de projets choisis en ateliers, les exemples et les notions développées sont ajustées.

En parallèle à ce cours, des TD partagés Projet urbain/Géographie sont dispensés au sein de l'enseignement de projet.

Travaux requis :

Compréhension du cours et lecture complémentaire

Supports de cours :

Unité d'enseignement :
L622 Structure / Construction

Enseignants :
ROUGELOT Benoît

Crédits Ects : 2
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 35
Travail personnel : 22

STRUCTURE / CONSTRUCTION (+TD)
L622SCCM01 Structure/construction

Objectifs :

Contenu :

Travaux requis :
Supports de cours :

Unité d'enseignement :
L622 Structure / Construction

Enseignants :
GAUBIN Franck

Crédits Ects : 2
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 35
Travail personnel : 22

STRUCTURE / CONSTRUCTION (+TD)
L622SCCM02 Structure/construction

Objectifs :

Contenu :

Travaux requis :
Supports de cours :

Unité d'enseignement :
L622 Structure / Construction

Enseignants :
SANDOROV Michel
HABES Mounira
RANCK Louise
COMITO Viviana

Crédits Ects : 2
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 35
Travail personnel : 22

ENGLISH FRIENDLY
communication language

SPANISH FRIENDLY
communication language

ITALIAN FRIENDLY
communication language

STRUCTURE / CONSTRUCTION (+TD)

L622SCTD Structure/construction

Objectifs :

Contenu :

Travaux requis :
Supports de cours :

Unité d'enseignement :
L622 AC – Ambiances acoustiques

Enseignants :
BOUQUEREL Vincent

Crédits Ects : 1
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 10,5
Travail personnel : 11

AMBIANCES ACOUSTIQUES

L622ACCM01 Ambiances acoustique

Objectifs :

Contenu :

Travaux requis :
Supports de cours :

Unité d'enseignement :

L622 TC – Technologie de l'édifice : synthèses techniques

Enseignants :
FEICHTINGER Dietmar

Crédits Ects : 1
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 28
Travail personnel : 22

TECHNOLOGIE DE L'EDIFICE : SYNTHESSES TECHNIQUES

L622TCCM01 Technologie de l'édifice: Synthèses techniques

Objectifs :

Contenu :

Travaux requis :
Supports de cours :

Unité d'enseignement :
L623 HA – Histoire de l'architecture

Enseignants :
DESCAT Sophie

Crédits Ects : 1,5
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 28
Travail personnel : 22

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

L623HACM01 Histoire de l'architecture

Objectifs : Ce cours a pour objectif d'explorer de manière à la fois thématique et chronologique l'histoire de l'urbanisme, terme qu'il s'agit ici de mettre en question et de restituer dans un lexique plus large (art urbain, planification, aménagement, town planning, urban design, Städtebau, etc). Depuis son émergence au tournant du XXe siècle, l'urbanisme est resté un champ instable, non unifié. Face à des crises urbaines successives et dans des contextes politiques eux-mêmes changeants, les architectes ont contribué à la définition de ce champ par leur apport tant doctrinal que projectuel: un des enjeux de ce cours est d'apporter un regard critique sur ces réponses afin d'amener des éléments d'analyse face aux situations actuelles.

Contenu : Cours magistraux.
Langue du cours et de communication: français.

Après une séance introductive le cours s'articule autour d'une série de deux grands thèmes (la grande ville / ville et nature) qui traitent de plusieurs questionnements importants et de leur évolution permettant d'évoquer la place de l'architecte au sein des différents acteurs engagés dans la discipline urbanisme. A l'appui d'une série d'extraits de textes issus de la bibliographie, l'évolution du discours théorique et critique tout au long du XXe siècle est analysée en parallèle à l'étude de projets issus de différentes aires géographiques. A l'intérieur de ces grands thèmes l'ensemble des séances suit un ordre chronologique et est appuyé par un propos historiographique.

Travaux requis : Lectures obligatoires extraites de la bibliographie et/ ou transmises au fur et à mesure du cours.
Exercice d'analyse de mobilier urbain dans un contexte donné (facultatif).

Supports de cours :

Unité d'enseignement :
L623 HA – Histoire de l'architecture

Enseignants :
MAUMI Catherine

Crédits Ects : 1,5
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 28
Travail personnel : 22

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

L623HACM02 Histoire de l'architecture

Objectifs : Ce cours a pour objectif d'explorer de manière à la fois thématique et chronologique l'histoire de l'urbanisme, terme qu'il s'agit ici de mettre en question et de restituer dans un lexique plus large (art urbain, planification, aménagement, town planning, urban design, Städtebau, etc). Depuis son émergence au tournant du XXe siècle, l'urbanisme est resté un champ instable, non unifié. Face à des crises urbaines successives et dans des contextes politiques eux-mêmes changeants, les architectes ont contribué à la définition de ce champ par leur apport tant doctrinal que projectuel: un des enjeux de ce cours est d'apporter un regard critique sur ces réponses afin d'amener des éléments d'analyse face aux situations actuelles.

Contenu : Cours magistraux.
Langue du cours et de communication: français.

Après une séance introductive le cours s'articule autour d'une série de grands thèmes (la grande ville, ville et nature etc) qui traitent de plusieurs questionnements importants et de leur évolution permettant d'évoquer la place de l'architecte au sein des différents acteurs engagés dans la discipline urbanisme. A l'appui d'une série d'extraits de textes issus de la bibliographie, l'évolution du discours théorique et critique tout au long du XXe siècle est analysée en parallèle à l'étude de projets issus de différentes aires géographiques. A l'intérieur de ces grands thèmes l'ensemble des séances suit un ordre chronologique et est appuyé par un propos historiographique.

Travaux requis :
Supports de cours :

Unité d'enseignement :

L623 PH - Philosophie

Enseignants :

TUSCHER DOKIC Anne

Crédits Ects : 2

Nbr de semaines : 14

Nbr d'heures / semestre : 21

Travail personnel : 22

PHILOSOPHIE

L623PHCM01 Questions d'esthétique philosophique appliquées à l'architecture : entre forme, fonction et expérience

Objectifs :

Définir l'esthétique philosophique et montrer en quoi elle se distingue d'autres approches (historique, stylistique, sociologique, etc.) du phénomène artistique. Examiner les différences entre l'architecture et les autres disciplines artistiques afin de déterminer, d'une part, l'applicabilité des concepts esthétiques au domaine architectural et, d'autre part, le degré d'indépendance des concepts architecturaux.

Contenu :

Nous présenterons d'abord les enjeux de l'esthétique philosophique en architecture. Puis, nous poserons quelques problèmes métaphysiques et ontologiques spécifiques, avant de passer à des questions concernant l'expérience architecturale proprement dite. Enfin, nous discuterons de la question du jugement esthétique en architecture. Procédant du général au particulier, nous tenterons d'apporter des éléments de réponse aux problèmes suivants : Qu'est-ce que l'architecture ? Est-elle une forme artistique ? Le cas échéant, comment se distingue-t-elle des autres arts ? L'architecture a-t-elle une essence ? Quelles sont les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'un artefact soit qualifié de 'travail architectural' ? Comment faisons-nous l'expérience de l'architecture ? Les connaissances théoriques préalables influencent-elles la perception et le jugement porté sur une œuvre architecturale ? Toutes ces questions seront étudiées non seulement sur la base de textes anciens, mais également à partir de travaux philosophiques contemporains, en particulier ceux d'orientation analytique.

Travaux requis :

Supports de cours :

Les références bibliographiques du cours seront indiquées au début du semestre.

Unité d'enseignement :

L623 PH - Philosophie

Enseignants :

ANTONIOLI Manola

Crédits Ects : 2

Nbr de semaines : 14

Nbr d'heures / semestre : 21

Travail personnel : 22

PHILOSOPHIE

L623PHCM02 Philosophie

Objectifs :

A partir de l'analyse de textes philosophiques du XXe et XXIe siècle, le cours vise à susciter la réflexion des étudiants à propos des métamorphoses contemporaines des espaces et des territoires.

Contenu :

L'enseignement de cette année sera plus particulièrement consacré à la pensée de Michel Foucault, à partir de la lecture d'articles et de textes de conférences (« Questions à Michel Foucault sur la géographie », Hérodote, n°1, janvier-mars 1976 « Des espaces autres », conférence prononcée au Cercle d'études architecturales en 1967 « Le corps utopique » et « Les hétérotopies », conférences de 1966), pour ensuite aborder l'analyse du Panoptique et de la société disciplinaire dans *Surveiller et punir* (1975) et le passage de la discipline à la sécurité, dans son rapport au territoire, dans *Sécurité, territoire, population* (Cours au Collège de France de 1977-1978). Nous interrogerons notamment l'actualité et l'intérêt de la notion d' « hétérotopie » pour les pratiques architecturales et urbaines d'aujourd'hui.

Travaux requis :

Lecture et analyse de textes philosophiques.

Supports de cours :

Donnée par l'enseignante en cours de semestre.

Unité d'enseignement :
L623 THSH – TD sciences humaines

Enseignants :

Crédits Ects : 0,5

Nbr de semaines : 14

Nbr d'heures / semestre : 14

Travail personnel :

TD SCIENCES HUMAINES

L623TDSH01

Objectifs :

Contenu :

Travaux requis :

Supports de cours :

Unité d'enseignement :
L624 DP – Démarches plastiques

Enseignants :
DEBOMBOURG Baptiste

Crédits Ects : 3
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 84
Travail personnel : 33

ARTS PLASTIQUES

L624DP01 Démarches plastiques

Objectifs : 'CONSTRUIRE A PARTIR DU CHAOS'

Le point de départ et le moteur de cet enseignement sont la résilience. Le but de cet enseignement est de s'inspirer et de se nourrir de la radicalisation de l'expression humaine lors de manifestations ou de luttes contre un pouvoir, de capter cette énergie pour l'utiliser dans un but créatif afin de défendre une cause, exprimer une idée, un concept, avec une notion d'art engagé !

L'architecture et l'espace urbain sont au centre du sujet du fait de l'étendue d'expression qu'ils constituent. En conséquence ils peuvent devenir le sujet central du travail. Il s'agit, par cet engagement, de se sensibiliser à une conscience citoyenne et de prendre la mesure du futur rôle d'acteur en société en tant qu'architecte.

Développer un projet spécifique au format, au médium, et à la démarche de son choix, autour du thème de « construire à partir du chaos », cette expérience s'inscrit dans un partage et un échange de connaissances, de références et de discussions entre nous. Elle est l'occasion de proposer à chacun de repousser ses limites et d'entraîner une vraie dynamique collective de travail afin de produire des réponses artistiques engagées. Sont acceptées toutes propositions plastiques, visuelles, multimédia et performatives pourvu qu'elles répondent au thème proposé. Une édition /carnet de recherche accompagnera le fruit de cette proposition.

Contenu : A l'exemple des révolutions récentes du monde arabe, l'émancipation des campagnes chinoises, la revendication de certains ouvriers en France lorsque les usines veulent les licencier...les individus montrent des engagements forts et une violence quelque fois créative au regard des risques encourus.

Face à cette montée en puissance de la violence, nous assistons à une radicalisation de l'expression humaine. Aujourd'hui avec les réseaux sociaux la communication est rapide et permet l'échange des idées, elle permet en outre de changer le regard que l'on porte sur le monde dans lequel nous vivons...

Le cours propose le temps de 13 séances une réflexion théorique et plastique sur ce sujet. L'objectif est de pouvoir réagir dans un contexte particulier, à l'intérieur ou l'extérieur de l'École et de présenter le résultat de ce travail sous la forme d'une exposition lors de la dernière session. Sont acceptées toutes les propositions plastiques, visuelles, multimédia et performatives pourvu qu'elles répondent au thème proposé. Un carnet de recherche accompagnera le fruit de cette proposition. Un jury de professionnel extérieur est invité chaque année pour découvrir et noter le travail.

Travaux requis : Le travail sera individuel (édition/cahier de recherche) mais aussi mené en groupe de 2,3 étudiants maximum, si plus (validation auprès de moi sur étude du projet).

Supports de cours :

Unité d'enseignement :
L624 DP – Démarches plastiques

Enseignants :
PINATEL Flavie
DUGAVE Chantal

Crédits Ects : 3
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 84
Travail personnel : 33

ARTS PLASTIQUES

L624DP02 Démarches plastiques

Objectifs :

L'action comme moyen de représentation.

Tout acte de perception engage le corps dans son ensemble. La perception visuelle (à laquelle il est fait le plus souvent référence dans les arts plastiques) émane d'un corps en mouvement. Ce corps est le référent unique à partir duquel toute chose est perçue et conçue, il est l'étalon « toujours perçu de moi »,

Durant ce cours de Licence 3, nous convoquerons ce corps qui parcourt les territoires, qui réfléchit, qui projette. Il sera sujet d'expérimentations in situ et l'étudiant devra choisir les médiums pertinents de représentation par rapport aux situations.

Finalité

L'étudiant sera sollicité de manière à multiplier les expériences et 'mises en situation' afin d'acquérir un usage sensible mais aussi opérationnel et critique des médias artistiques afin de les investir dans le cadre du projet architectural.

Contenu :

Techniques et médias_ Approche du phénomène spatial

Le dessin sera envisagé comme émanant du corps et non pas seulement de la main. Qu'il soit d'observation ou imaginaire, il ne sera pas simplement la trace du voir, mais celle du sentir (tous les sens sont vectorisés dans le geste du tracé). Les autres médiums tels que les maquettes sensibles, enchaînements de volume, collages constitueront une étape de la confrontation et de la compréhension corps / matière / échelle. L'installation in situ et une approche performative des lieux basée sur l'action comme moyen de représentation concluront le semestre. Les médiums photographique, vidéographique ainsi que le « mot image » seront transversaux à tous les exercices qui devront être documentés par l'étudiant afin de faire trace.

Travaux requis :

Travail individuel et en groupe

Supports de cours : Références iconographiques, bibliographiques, vidéos, visites

Unité d'enseignement :
L624 DP – Démarches plastiques

Enseignants :
VACHON Pauline

Crédits Ects : 3
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 84
Travail personnel : 33



ARTS PLASTIQUES

L624DP03 L'art et la ville, Le 1% artistique et la commande publique

Objectifs : L'art et la ville
Le 1% artistique et la commande publique

Objectifs pédagogiques :

Ce cours s'appuie sur une initiative initiée par le gouvernement du Front Populaire à l'instigation de Mario Rouston au sénat, et de Jean Zay, alors Ministre de l'Education Nationale, visant à sensibiliser le public à la création contemporaine. C'est en mai 1951 qu'un arrêté fondateur voit le jour : le 1% artistique. Dans les années 1980, le dispositif est entendu à l'ensemble des collectivités locales : les communes, départements et les régions doivent consacrer 1% du montant de l'investissement à l'insertion d'œuvres d'art dans toutes constructions neuves, dans la limite des compétences transférées par les lois de décentralisation. Parallèlement le gouvernement adopte au tournant des années 1970 un plan d'aménagement et d'urbanisation du territoire aboutissant à la construction de villes nouvelles, qui deviennent un levier dans l'essor de l'art dans l'espace urbain.

Ce cours sensibilise les étudiants à ce dispositif qui répond à différents objectifs, le premier visant à soutenir la création artistique et également à favoriser sa diffusion en dehors des lieux d'expression habituels tel que les musées.

Des observations photographiques seront menées, mettant en place un regard qui analyse aussi bien l'œuvre que son insertion dans l'espace urbain, son dialogue avec son environnement.

Ces œuvres créent-elles un signal dans la ville? sont-elles un point de repère pour les habitants, les passants ?

Contenu :

Déroulé :

Les étudiants devront dans un premier temps regarder l'œuvre tant dans sa globalité, autrement dit sa problématique générale, que dans son aspect physique, sa matérialité.

Une bibliographie relative aux différents artistes ayant réalisé les œuvres abordées sera donnée en amont des observations conduites sur le site. Cette documentation permettra aux étudiants de ne pas se focaliser sur une œuvre mais de la saisir et la situer dans la démarche et le parcours de l'artiste.

Ce travail sera mené individuellement, les étudiants devront trouver une méthode d'observation et d'analyse de l'œuvre choisie, analyse qui peut comporter différents axes de recherche – les relations entre l'œuvre avec son environnement, les rapports de forme ou de couleur entre une œuvre et son contexte, etc.

Un travail d'enquête peut être mené sur la manière dont les habitants perçoivent l'œuvre.

Ce projet sera déployé sur différents sites de Paris et sa Banlieue.

Travaux requis :

Le cours réunit des visites de réalisations d'art public (commandes publiques, 1% artistique, actions indépendantes etc.) d'analyses d'espaces publics, des sorties aussi bien d'expositions, que de nouvelles institutions artistiques.

langue du cours: français

Supports de cours :

Unité d'enseignement :
L624 DP – Démarches plastiques

Enseignants :
REINERT Marie

Crédits Ects : 3
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 84
Travail personnel : 33

ARTS PLASTIQUES

L624DP04 Démarches plastiques

Objectifs : LA SCULPTURE COMME MODÈLE

Proposer aux étudiant(e)s un programme d'exercices pratiques sur des questions directement liées à la sculpture : logique des matériaux, problèmes d'échelles, de représentations etc.. Ces exercices seront nourris d'exemples dans l'histoire de l'art (3 ou 4 cours sur les 13 séances). Un des objectifs est également une approche des problématiques de l'art contemporain.

Contenu : PROBLEMATIQUE :

Cette piste de travail se fonde sur une appréhension de la sculpture comme modèle pour penser l'architecture. En effet, la sculpture se présente traditionnellement comme un art libéré des contraintes de la fonctionnalité et de l'utilité. Elle se distingue de l'architecture en ce sens qu'elle n'a que son propre poids à porter. Elle est un volume sans toit, elle n'abrite aucune activité. En cela elle interroge les problèmes de manière perceptive et spéculative. Il me semble qu'au travers de ces caractéristiques, se dégage une dialectique intéressante pour tenter de définir les enjeux de la sculpture en relation avec ceux de l'architecture au cours du vingtième siècle : la sculpture est en même temps un modèle d'autonomie et un modèle pour problématiser la place de l'objet artistique au regard de son contexte. En ce sens, le parallèle avec l'architecture est évident, formellement autant qu'historiquement.

3 hypothèses seront abordées avec deux exercices pour chacune d'elles et autant d'accrochages/corrections :

- La sculpture est un objet
- La sculpture est un (fragment de) corps
- La sculpture est un espace

REFERENCES :

Un certain nombre d'artistes seront étudiés : Brancusi et Carl André dans une introduction à la problématique de l'autonomie de l'œuvre, Tony Smith et sa conception des sculptures comme des corps malfaisants, Gordon Matta-Clark et sa notion d'anarchitecture ou encore Robert Smithson, Dan Graham etc...

MODALITES D'EVALUATION :

Contrôle continu et séance d'accrochage final des propositions la dernière semaine. Un travail de recherche sur les artistes cités sera également demandé aux étudiants.

Travaux requis :

Approche technique des outils visuels et plastiques
Histoire contemporaine de l'art
Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes
Exercices et rendu final

Supports de cours :

Unité d'enseignement :
L624 DP – Démarches plastiques

Enseignants :
REIP Hugues

Crédits Ects : 3
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 84
Travail personnel : 33

ARTS PLASTIQUES

L624DP05 Démarches plastiques

Objectifs :

Contenu :

Travaux requis :
Supports de cours :

Unité d'enseignement :
L624 DP – Démarches plastiques

Enseignants :
RESTREPO RESTREPO Esteban

Crédits Ects : 3
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 84
Travail personnel : 33

ARTS PLASTIQUES

L624DPo6 L'échelle humaine

Objectifs :

Contenu :

Le cours portera sur les possibilités artistiques de l'écriture en relation avec l'architecture, tout en valorisant leurs composantes communes, à savoir leurs dimensions poétiques et narratives, fictionnelles et réalistes, mais aussi expérientielles et performatives.

On y donnera toute sa place à la littérature comme outil critique de et pour l'architecture.

On étudiera l'importance que, pour notre discipline, ont les œuvres de certains écrivains tels qu'Italo Calvino, Georges Perec, Virginia Woolf, Julio Cortázar, Jorge Luis Borges, entre autres.

On explorera des procédés littéraires comme les cadavres exquis des surréalistes, les dérives situationnistes, les exhaustions oulipiennes, ou les flux de conscience wolffiens, tout en les mettant au service de l'architecture.

On examinera la place de l'écriture dans les œuvres d'artistes comme René Magritte, Joseph Kosuth, Sophie Calle et Bruce Nauman, parmi beaucoup d'autres.

On s'intéressera à la présence de la littérature dans l'œuvre de quelques architectes comme Rem Koolhaas, Bernard Tschumi, Peter Eisenman, le collectif Superstudio, Giancarlo de Carlo et John Hejduk, entre autres.

On créera des rapports expérimentaux entre architecture et langage d'un point de vue artistique, à travers des techniques hybrides comme des cartographies, des notations, des diagrammes, des partitions, des calligrammes, des story-boards, des photo-romans, des BD, des archigraphies, des affiches, même des graffitis, ou encore d'autres formes inédites à découvrir et inventer.

Le cours sera envisagé comme un atelier expérimental d'écriture transcendant la forme fixe et l'espace traditionnel de "l'atelier d'écriture en salle". Il s'aventurera vers des formes pédagogiques alternatives à travers

une exploration simultanée de textes et d'espaces intimes et publics, urbains et périurbains, mentaux et imaginaires.

Le cours se divisera en deux parties. Dans la première partie on explorera et expérimentera avec des procédés d'écriture artistique sous forme d'exercices ponctuels (d'une ou deux semaines) dans la deuxième partie on mettra en place un grand "chantier de l'imaginaire" sur et autour du périphérique parisien qui cherchera, à travers des utopies conçues et représentées sur des médiums artistiques différents et complémentaires, à "faire disparaître" cette frontière autant physique qu'imaginaire qui sépare le Paris intramuros de la banlieue.

Travaux requis :

Supports de cours :

Unité d'enseignement :
L624 DP – Démarches plastiques

Enseignants :
BERNARD-BRUNEL Léandre

Crédits Ects : 3
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 84
Travail personnel : 33

ARTS PLASTIQUES

L624DP07 Demarches plastiques

Objectifs : TIREURS DE CORDES

« La plupart des gens sourient dès que je leur parle de marionnettes ou de pupazzi. Ils pensent aussitôt à leurs ficelles, à leurs bras raides, à leurs gestes saccadés ils me disent : « ce sont de drôles de petits poupards ». (...) Croyiez-vous que son ancêtre gesticulât sur un tréteau large de six pieds représentant un petit théâtre vieillot, si bien qu'il s'en fallait de peu qu'il touchât de la tête le haut de l'avant-scène ? Croyiez-vous vraiment qu'il habitât toujours une petite maison à fenêtres et portes de poupée, à volets peints grands ouverts et où les fleurs du petit parterre poussaient de courageux pétales gros comme sa tête ? Quittez cette idée. »

Gordon Craig, Extrait de L'Acteur et la surmarionnette, article paru dans la revue The Mask, n°2, 1908.

À la lueur notamment des écrits de Gordon Craig, praticien et penseur aux origines de la scénographie moderne, nous interrogerons la capacité d'un corps à traverser et à habiter un espace. Nous opérerons en passant par le truchement de marionnettes. Nous allons les fabriquer dans l'optique d'expérimenter leurs présences en dehors du cadre restrictif du castelet de théâtre.

En inventant ces corps marionnetiques, ces doubles dans lesquels nous projeterons notre façon d'habiter un site, nous saisirons que la projection n'est pas seulement une affaire de perspective, de géométrie et d'optique. Elle est aussi en rapport avec nos affects et notre rapport à l'altérité, c'est-à-dire en rapport avec ceux pour lesquels il s'agira par la suite de construire, d'abriter.

En mettant en scène ces pantins dans des films, nous saisissons les problématiques du hors-champ (une trouée dans l'espace) et de l'ellipse (une trouée dans le temps). L'enjeu est ici de se servir de ces objets et de la matière vidéo comme une façon de penser l'Architecture : un Art du dimensionnement, des limites et de la fabrique des conditions de circulation du vivant.

Contenu :

Ce travail expérimental va associer fabrication d'objet-corps conçus en réponse à un site architectural et mise en place d'un processus élaboré pour enregistrer la capacité de ces pantins à se faire usagers et habitants d'un lieu.

Les matériaux déployés seront divers en fonction du projet de chacun : tissus, papiers, cartons, bois, matériaux composites...

Dans un second temps, après avoir procédé à une analyse du site par le dessin et la photographie, nous procéderons par la mise en place d'un film et de ses étapes. Une initiation approfondie aux différentes techniques vidéo mobilisées sera proposée non sans se détacher de la poétique de l'image en mouvement.

Ensemble, nous apprendrons les étapes de fabrication d'une mise en scène et d'une narration, conçues dans un dispositif de tournage le plus léger possible et en lien avec le lieu où nous allons travailler.

Cette année, le site proposé devrait être le Centre National de la Danse situé à Pantin, l'ex Maison du Peuple, architecture brutaliste conçue par Jacques Kalisz.

Travaux requis :

Travaux en groupe.

Fabrication de pantins puis d'un film (ou autre format de mise en récit)

Mise en perspectives avec l'Histoire de l'Art, le spectacle vivant et de l'Architecture.

Participation active aux retours critiques communs.

Diversité des médiums : dessins, photographies, bandes sonores, vidéos, fabrication de pantins...

Supports de cours :

Unité d'enseignement :

L624 RA – Représentation de l'architecture (informatique)

Enseignants :

SATTLER Lea

Crédits Ects : 3

Nbr de semaines : 14

Nbr d'heures / semestre : 62

Travail personnel : 33

REPRESENTATION INFORMATIQUE DU PROJET

L624RIP01 Représentation informatique du projet

Objectifs :

Contenu :

Travaux requis :

Supports de cours :

Unité d'enseignement :

L624 RA – Représentation de l'architecture (informatique)

Enseignants :

COUSSON Francis



Crédits Ects : 3

Nbr de semaines : 14

Nbr d'heures / semestre : 62

Travail personnel : 33

REPRESENTATION INFORMATIQUE DU PROJET

L624RIP02 Représentation informatique du projet

Objectifs :

Contenu :

Travaux requis :

Supports de cours :

Unité d'enseignement :

L624 RA – Représentation de l'architecture (informatique)

Enseignants :
HAMANI Dalil

Crédits Ects : 3

Nbr de semaines : 14

Nbr d'heures / semestre : 62

Travail personnel : 33

REPRESENTATION INOFRMATIQUE DU PROJET

L624RIP03 Représentation informatique du projet

Objectifs :

Cet enseignement a pour objectif de donner aux étudiants les bases de modélisation métier de l'architecture, dans sa représentation 3D, 2D, paramétrique et associative. Il a aussi comme objectif de maîtriser les techniques numériques BIM (Building Information Modeling) de modélisation, de représentation et de gestion du projet architectural.

Il place l'évolution des outils numérique dans le contexte de la conception architecturale en présentant aussi les bases des représentations traditionnelles.

Enfin, ces outils permettent aux étudiants d'appréhender les nouvelles méthodes, techniques et savoirs numériques dans la production architecturale actuelle.

Les thèmes abordés sont:

1. La conception et la communication des projets à l'aide des outils numériques métiers au service du projet architectural (Revit, Archicad, Rhino avec plugin Grasshopper, etc).
2. La modélisation 3D avancée au format BIM (maquette numérique, structure de données, fichier partagé et travail collaboratif).
3. L'utilisation du format d'échange de données IFC entre logiciels BIM.
4. L'environnement numérique BIM dans le secteur de la construction (Open BIM, Viewer IFC).

Contenu :

1. La modélisation comme support de conception architecturale créer une maquette numérique, naviguer et interagir avec ce modèle numérique. Apprentissage approfondi de logiciels dédiés à la réalisation de maquette numérique intelligente REVIT et ARCHICAD.
2. Différentes représentations du projet d'architecture en utilisant différents logiciels et en visant différentes représentations graphiques du projet d'architecture : plans, coupes, façades, axonométrie, perspectives et maquettes numériques.

3. L'échange de données numérique et le travail collaboratif, partage de projets sous logiciels BIM (Maîtriser la réalisation de maquettes intelligentes virtuelles sous forme de travail collaboratif).

4. La simulation numérique à partir de données numériques BIM support d'échange, d'extraire des données à des fins de communication, simulation, etc...

Outils et formats :

- Logiciels métier : REVIT, ARCHICAD, RHINO avec Plugin Grasshopper.
- Plugin BIM.
- Logiciels BIM, Viewer IFC.

Travaux requis :

1. Modélisations virtuelles en 3D, plans coupes et vues et images de synthèses d'espaces architecturaux.

2. Maquette numérique présentant le projet d'architecture et les expérimentations numériques réalisées en cours.

3. Exemple de rendus attendus, Dessin et rendu dans Revit et/ou Archicad :

Faire un carnet de rendu A3 (10 pages minimum), avec cartouches fonctionnels :

- Plans de niveaux : 1/100
- 2 coupes : 1/200
- 4 élévations : 1/200
- Storyboard d'axonométries
- Axonométries éclatées
- Nomenclature de pièces, avec somme des mètres carrés

Supports de cours :

Unité d'enseignement :

L624 RA – Représentation de l'architecture (informatique)

Enseignants :
LEMRINI Narjis

Crédits Ects : 3
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 62
Travail personnel : 33

REPRESENTATION INOFRMATIQUE DU PROJET

L624RIP04 Représentation informatique du projet

Objectifs :

Contenu :

Travaux requis :
Supports de cours :

Unité d'enseignement :

L624 RA – Représentation de l'architecture (informatique)

Enseignants :

Crédits Ects : 3

Nbr de semaines : 14

Nbr d'heures / semestre : 62

Travail personnel : 33

REPRESENTATION INFORMATIQUE DU PROJET

L624RIP05 Représentation informatique du projet

Objectifs :

Contenu :

Travaux requis :

Supports de cours :

Unité d'enseignement :

L624 RA – Représentation de l'architecture (informatique)

Enseignants :

BEAUTEMS Dominique



Crédits Ects : 3

Nbr de semaines : 14

Nbr d'heures / semestre : 62

Travail personnel : 33

REPRESENTATION INFORMATIQUE DU PROJET

L624RIP06 Représentation informatique du projet

Objectifs :

Contenu :

Travaux requis :

Supports de cours :